

LISTE N° 1367/ARM/DRH-AA/SDEF/BAF/DESC des élèves ayant intégré l'école d'enseignement technique de l'armée de l'air 722 de Saintes arrêtée au 1^{er} octobre 2020.

Du 15 octobre 2020

NOR

Références :

Circulaire n° 167/ARM/DRH-AA/SDEF/BAF/DESC du 25 février 2020 (BOC n° 56 du 24 juillet 2020).

Circulaire n° 210/ARM/DRH-AA/SDEF/BAF/DESC du 13 mars 2020 (n.i. BO).

Circulaire n° 250/ARM/DRH-AA/SDEF/BAF/DESC du 3 avril 2020 (BOC n° 41 du 29 mai 2020).

Référence de publication :

Art. 1er. Les élèves dont le nom suit, classés par ordre alphabétique, sont admis en classe de 1^{ère} générale, spécialités mathématiques, physique-chimie et sciences de l'ingénieur.

Alves Léna.
Balley Adrien-Aurèle.
Bantwell Maxime.
Barbero Jean.
Barbosa Tiago.
Bergeron Noémie.
Bernardet Romain.
Biassou Laëtitia.
Bougrine Mehdi.
Clement Anthony.
Cloche Alexandre.
Cotin Thibault.
Degardin Sylvain.
Delbos Liz.
Desert Raphaël.
Dubois Timéo.
Escots Aurélien.
Fabian Robert-Eduard.
Fontaine Florent.
Francois--Compagnon Thibaut.
Garma Zakary.
Gastaldello Cassandra.
Georges Marceau.
Geumetz-Fournier Gabriella.
Gomez Paul.
Goutailler Léa.
Guyon Mathéo.
Lamare Gaël.
Lapaian Lucas.
Lerendu Maxime.
Ligeard Maxime.
Lison Axel.
Loubet Thomas.

Mallipoudy Rishika.
Marrari Enzo.
Montagne Florent.
Nieddu Luca.
Pean De Ponfilly Tudal.
Pouponnot Luca.
Quentric Myriam.
Rabut Anaïs.
Roussel Léa.
Saliot Aymerick.
Sarda Jade.
Shan Henri-Kentchoa.
Toquet Louis.
Velecico Irina.
Victor Loris.
Wanat Henryka.

Art. 2. Les élèves dont le nom suit, classés par ordre alphabétique, sont admis en classe de 1^{ère} technologique, série sciences et technologies de l'industrie et du développement durable.

Abran Enzo.
Albesa Paul.
Anton Louis.
Balague Jean-Baptiste.
Baudry Axel.
Baussant Mathieu.
Bazart Corentin.
Belkaroubi Ismaël.
Berger Anaïs.
Besic Mickael.
Billiette Thibault.
Blardat Enzo.
Bordage Alexis.
Bourgeois Clément.
Bousin Loïc.
Bracq Célio.
Breteau Marvin.
Brichet Benjamin.
Brossier Mathis.
Brule Paul.
Calero Khyliann.
Camatte Clément.
Cappone Romain.
Casier Simon.
Castel Mathis.
Charpentier Killian.
Clody Loïc.
Comba Léo-Paul.
Compagnon Louis.
Cornuez Romain.
David Augustin.
De Boutray Cécile.
Dieu Tom.
Difle Nawal.
Dubez Lilian.
Dubois Coline.
Dunand-Pallaz Hugo.

Durand Matis.
Fillere Côme.
Frommweiler William.
Grandjean Tristan.
Guilleminot Olivia.
Heroguez Maxence.
Hornoy Bastien.
Hude Maxence.
Jeannaux Noa.
Jegouzo Maëlys.
Juanole Jordi.
Junca Timothé.
Laurenson Loïc.
Lausenaz-Gris Téo.
Lavoine Ismaël.
Le Berre Thomas.
Le Pouezard Gaultier.
Leclercq Louane.
Lecostey Mathias.
Lefebvre Clément.
Leplard Samuel.
Leullieux Cloris.
Levavasseur Titouan.
Limoges Charlotte.
Lospied Maxime.
Madevery Nathan.
Marin Enzo.
Martins Louane.
Mathieu Romain.
Mennecier Ugo.
Meunier Théo.
Michaux Noa.
Michenaud Gabriel.
Molle Emilien.
Montaru Tristan.
Moreau Maxime.
Nicolle Baptiste.
Nivault Marc.
Obstoj Dawid.
Page--Duclos Eliot.
Picot Lucie.
Plakaj Estéban.
Plassard Louis.
Quet Noa.
Rebullida Soan.
Renard Max-Aurélien.
Renda Mathieu.
Robinet Charly.
Sager Pauline.
Salah Yanis.
Sautejeau Anaïs.
Schulze Enzo.
Seraphin--Garret-Flaudy Tom.
Sergues Jules.
Tellier Jean.
Thiollier Célestin.
Treillet Matthieu.

Tremblin Romann.
Ullmann John.
Valance Adrien.
Valdelievre Félix.
Verdun Paul.
Vognin Maunaloa.
Wallace David.
Wilhelm Théo.

Art. 3. Les élèves dont le nom suit, classés par ordre alphabétique, sont admis en classe de 1^{ère} professionnelle aéronautique, option systèmes.

Akil Maëly.
Artero Matéo.
Atti Lorenzo.
Bacchin Enzo.
Bard Ugo.
Bendavid--Marie Dit Dalet Clara.
Bouchet Gauthier.
Bourgeois Axel.
Boutbien Tom.
Bouygues Marie.
Briot Constant.
Bru Lucas.
Canto Arthur.
Chabot Manon.
Chevalier Elodie.
De Magalhaes Hugo.
Delprat Julian.
Delque Nathan.
Derycke Léandre.
Descarrier Max.
Donadel Enzo.
Dufour Tristan.
Dursort Mathieu.
Dutt Victor.
Duvivier Abel.
Elie Bastien.
Favraud Julie.
Forjat-Surjus Kantin.
Fureix Théo.
Gaboriau Karl-Victor.
Gourves--Gouriou Mathéo.
Guiheneuc Antoine.
Guisse Florent.
Humann Paul.
Jnibi Jawad.
Koziol Aurélien.
Labrousse Cédric.
Lafon--Le Quillec Mathieu.
Laporte Logane.
Le Hemonet Valentin.
Lescuyer Thomas.
Melle Axel.
Moeroa Rayan.
Nazzi Alessandro.
Paris Enzo.

Requena Andrea.
Scholler Antoine.
Serres Elouan.
Sevy Killian.
Stockwell Martin.
Tandouna Nathan.
Taphanel Simon.
Thebault Nicolas.
Toumi Alexandre.
Turowski Mathias.
Zani Sarah.

Art. 4. Les élèves dont le nom suit, classés par ordre alphabétique, sont admis en classe de 1^{ère} professionnelle aéronautique, option avionique.

Abour Ali.
Ballot Lukas.
Belkhiria Hélicia.
Ben Hamouda Aaron.
Bonnegarde Mathéo.
Casassus-Builhe Justin.
Chollet Benjamin.
Cleuet Abdelhatif.
Collo Mathieu.
Couderc Alvaro.
Drouet Antonin.
Dubourvieux Maëva.
Franchi Romain.
Grandon Sébastien.
Herbelot Jonatan.
Kerlero De Rosbo Médéric.
Lame Anderson.
Le Men Jules.
Legrand Hugo.
Matignon Nicolas.
Mongarny Mathis.
Morvan--Deleflie Ethan.
Muny Florine.
Nicolau Emma.
Patois Irina.
Pauthier Arnaud.
Petit Killian.
Quintin Amaury.
Rabille Jordan.
Rethore Julien.
Sales Mickaël.
Saux Corentin.
Teto Raihau.
Tripoteau Solal.
Willay Lola.

Art. 5. Les élèves dont le nom suit, classés par ordre alphabétique, sont admis en classe de 1^{ère} année certificat d'aptitude professionnelle, option systèmes.

Arginthe Romain.
Darlet Tyffania.
Domergue Jean-Baptiste.

Dul Rémi.
Gabard Théo.
Galliot Logan.
Garel Romain.
Guilbert Nicolas.
Hebert Alexandre.
Larrouy Diego.
Liot Logan.
Pharam Hugo.
Ramalanjaona Quentin.

Art. 6. Les élèves dont le nom suit, classés par ordre alphabétique, sont admis en classe de terminale technologique série sciences et technologie de l'industrie et du développement durable, option système d'information et numérique.

Cazenave Théo.
Gibier Guilhem.

Art. 7. Les élèves dont le nom suit, classés par ordre alphabétique, sont admis en classe de terminale générale, spécialités mathématiques et physique-chimie.

Joffraud Clara.
François Anaëlle.

Art. 8. Les élèves dont le nom suit, classés par ordre alphabétique, sont admis en classe de terminale générale, spécialités physique-chimie et sciences de l'ingénieur.

Carpentier Lucas.
Cetindag Yahya.
Cottin Kévin.
Hennuyer Clavio.

Art. 9. La présente liste est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

Le Colonel Olivier GOUDAL
adjoint au sous-directeur emploi formation
de la direction des ressources humaines de l'armée de l'air

